



“WHAT A RIDE !”

s’est exclamé Charles Duke, le dixième homme à avoir marché sur la Lune en 1972, en sortant du planétarium de l’académie.

SOMMAIRE

- 2** **Sommaire**
- 3** **Editorial**
- 4** **En #bref et en #breves**
- 5** **Dossier :**
Journée nationale de la Laïcité
- 12** **Ecole inclusive INSHEA**
Apprentissages pour les élèves en situation de handicap – IIPE
- 14** **Dossier :**
Journée internationale des personnes handicapées
- 16** **SANTÉ / HANDICAP Apprentissage de la lecture :**
La lumière contre la dyslexie
- 17** **Actualité numérique de l'académie de Nancy Metz**
- 22** **Les expositions à voir cet hiver**
- 23** **Orientation : «Devenir avocat, quel parcours? »**
- 26** **La Marine Nationale recrute :**
Dans les métiers de la restauration
- 29** **Harcèlement et cyber-harcèlement :**
Les annonces du 18 novembre 2021
- 30** **La chronique des faits internationaux**
- 33** **Dossier Éco-conso :**
Noël zéro déchet

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :

Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO

et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA et la DANE de l'académie de Nancy-Metz

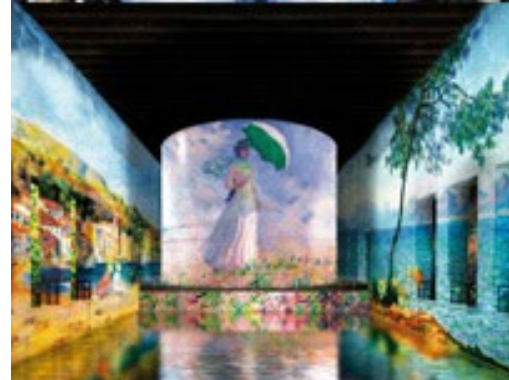
Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés

Mél: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Décembre 2021 ISSN 2649-1516

Conception graphique : Dwd - Contact : cedric@dwd.fr

Photo couverture :



«Depuis 2017, j'ai voulu relancer l'enseignement des langues de l'antiquité», à déclaré Jean-Michel Blanquer lors de l'ouverture de «la première journée européenne des langues et cultures de l'antiquité». Incontestablement, c'est pour le ministre français un succès politique. Il a réuni à son initiative et à Paris un vice-président de la Commission européenne ainsi que les ministres grecs et chypriotes de l'éducation, leur homologue italien étant en visio.

Mais de quels moyens dispose Jean-Michel Blanquer pour «relancer» ces enseignements qui connaissent, depuis qu'il est rue de Grenelle, une chute spectaculaire ?

Alors qu'à la rentrée 2016, 18,7 % des élèves de 5ème faisaient du latin et en 3ème, 2,1 % du grec, ils n'étaient plus que 15,5 % et 1,5 % à la rentrée 2020. Au lycée, c'est encore plus grave, la baisse des effectifs est de 25 % environ. Il est clair que la modification des horaires, de 2 à 3 heures par semaine, au collège n'a pas eu l'effet d'entraînement attendu, d'autant qu'elle ne s'est accompagnée d'aucune augmentation des moyens. Quant à la réforme du lycée, elle a marginalisé la plupart des options. Mais le mal vient de plus loin. Au CAPES externe de lettres classiques, on comptait au printemps dernier à peine plus d'un candidat pour un poste (166 candidats pour 134 postes), alors qu'il faut, au minimum, quatre candidats/poste pour que les jurys pourvoient tous les postes. Un déficit d'élèves qui font du latin et du grec au lycée veut dire moins d'étudiants en licence, donc moins de candidats aux concours, donc moins d'enseignants, donc moins d'options ouvertes, donc moins d'élèves... Pour casser ce cercle vicieux, J-M Blanquer a créé une certification pour les professeurs de Philosophie, de Lettres modernes ou d'Histoire qui seraient aptes à enseigner le latin et le grec. Aucune donnée n'a été publiée sur le nombre de ceux qui l'ont obtenue et qui, effectivement, enseignent une langue de l'antiquité.

Pour recréer le vivier d'élèves susceptibles d'être intéressés par les LCA, et de les enseigner peut-être un jour, un peu comme Mme Vallaud-Belkacem avait mis en place un EPI (enseignement pra-



PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

tique interdisciplinaire) d'initiation aux langues et cultures de l'antiquité, il a lancé à cette rentrée une option en 6ème, «français et cultures antiques». Tout le monde s'accorde pour reconnaître que le programme est excellent. 387 collèges ont effectivement proposé l'option à leurs élèves. On peut s'en féliciter, même si on peut craindre qu'elle ne soit détournée de son objectif et ne permette que de reconstituer des classes pour enfants de parents initiés...

Le ministre annonce encore que les rectorats exerceront des pressions sur les directions des établissements qui ne créent pas d'option LCA ou qui la placent à des horaires dissuasifs pour les élèves. Mais chacun sait que plus large est le choix offert aux élèves, plus les emplois du temps sont compliqués à bâtir, rigides, et rejettent aux marges, en fin de journée, voire le mercredi après-midi, les enseignements à faibles effectifs. Une alliance européenne et des classes «mare nostrum» (comprendre «méditerranéennes», dotées d'une heure par semaine pour croiser les apprentissages linguistiques) peuvent aider à «relancer l'enseignement des langues de l'antiquité», elles n'y suffiront pas.

#VOIX LYCEENNE

Un nouveau syndicat lycéen is born au mois de novembre son nom : La Voix Lycéenne (LVL).

Elle a été fondée par des anciens membres de l'UNL, dont ils déploraient l'incapacité à proposer des modes d'actions efficaces contre les réformes du gouvernement. Son leitmotiv : le triptyque «défendre, informer et organiser l'action lycéenne.»



Ses moyens : mettre en place un journal numérique et le relai par les fédérations départementales. LVL revendique des valeurs comme le droit à un avenir ou la lutte contre les discriminations mais aussi le combat de l'orientation : "On se bat pour le droit de vote à 16 ans". En attendant, "pour mieux porter nos luttes et justifier nos mobilisations", LVL a lancé une "grande consultation lycéenne" autour des conditions d'études, de l'orientation et de la réforme du bac ».

« Legends of Europe » : jouez en ligne à la rencontre des légendes européennes !



La Région Bretagne, dans le cadre de sa politique d'information européenne auprès du grand public et notamment à destination des jeunes lycéens, a mis en place des outils de sensibilisation à l'Europe à visée pédagogique.

Dans cet objectif, elle a sorti "Legends of Europe", un jeu sérieux consacré à la connaissance de l'espace européen, utilisé comme un outil pédagogique dans les classes bretonnes. Primé en 2020 au salon du Digital Learning de Paris, il a été sélectionné pour la finale du «Serious games showcase and challenge»

d'Orlando (usa) : une des plus prestigieuses compétitions internationales de serious games,.

Les lycéens ouvrent un magasin pédagogique au sein de leur lycée.

Onze élèves du lycée professionnel Le Buat de Maule (Yvelines) ont ouvert mi novembre, un magasin pédagogique au sein de leur lycée professionnel agricole Le Buat à Maule (78). Ces élèves, âgés de 18 à 20 ans, travaillent sur le projet depuis plus d'un an.

Objectif : Mettre en pratique ce qu'ils ont vu en cours.

Il y a par exemple ce qui concerne la création d'entreprise, la prospection, la négociation commerciale. Dans le local de 15 m2, on trouve des produits alimentaires et artisanaux comme des croquettes pour chiens et chats, du miel, des fruits et légumes, des produits qui ne se feront pas concurrence entre eux et ni aux commerçants de Maule.



Forum des métiers des forces sous-marines et de la marine nationale - Lyon.

Ils présenteront dans différents ateliers leurs métiers tels que spécialiste du nucléaire, des opérations, de la restauration et témoigneront de la passion qui les anime dans ce cadre extraordinaire.



50 MÉTIERS ET 4000 POSTES
ACCESSIBLES À TOUS

DES FORCES SOUS MARINES ET DE LA MARINE NATIONALE
LE 3 ET 4 DÉCEMBRE DE 9H00 À 17H00

CONTACT : CIRFA Marine Lyon
06.30.09.60.06
marine.cirfa.lyon@gmail.com

HÔTEL DE RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE ALPES
1 Esplanade François
Mitterrand 69002 Lyon

LA MARINE RECRUTE
ETREMARIN.FR



LAÏCITÉ



*Journée
nationale de
la laïcité
9 décembre*

Le 9 décembre est la date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Cette loi est considérée comme l'un des textes fondateurs de la laïcité en France.



L'essentiel de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

Le contenu de la loi

La loi de 1905 proclame en premier lieu la liberté de conscience : «La République assure la liberté de conscience». Elle a pour corollaire la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions.

Elle pose en second lieu le principe de la séparation des Églises et de l'État : «La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte». Il est mis fin au Concordat instauré en 1802 qui régissait les relations entre l'État et les cultes. Jusqu'alors, l'État reconnaissait quatre cultes (catholique, réformé, luthérien, israélite) qui étaient organisés en service public du culte. L'État payait les ministres du culte et participait à leur désignation ainsi qu'à la détermination des circonscriptions religieuses. Les autres cultes n'étaient pas reconnus. L'État se veut désormais neutre. Il n'y a plus de religion légalement consacrée. Tous les cultes sont traités de manière égale.

[Lire l'article complet ici.](#)

**Dans cette vidéo, Dominique Schnapper répond à la question suivante :
qu'est-ce que la laïcité ?**



Membre du Conseil constitutionnel de 2001 à 2010, Dominique Schnapper est une sociologue et politologue française. Vidéo réalisée par l'Institut français des Pays-Bas.

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les **protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une **culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

LA JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE 2020

Chaque année, la communauté éducative se mobilise pour la journée du 9 décembre et propose de nombreuses productions d'élèves allant de l'école maternelle au lycée dont on peut retrouver certains exemples.

L'assassinat de Samuel Paty, en octobre 2020, a renforcé la détermination de tous les personnels de l'éducation nationale à faire comprendre et à faire vivre la laïcité à l'École.

En 2020, durant tout le mois de décembre, et ce malgré un contexte sanitaire difficile, des projets très divers ont été menés au sein de nombreux établissements. Ce recensement, non exhaustif, permet de mesurer l'engagement constant de la communauté éducative autour de ce principe républicain.

ACADÉMIE DE BESANÇON

Comme chaque année, l'académie de Besançon est particulièrement mobilisée avec plusieurs centaines d'actions dans les écoles et les établissements. Ainsi, le collège Rimbaud de Belfort a banalisé la matinée du 9 décembre afin que tous les élèves soient concernés. Chaque niveau a participé à un projet différent.

Les élèves ont également témoigné dans une vidéo disponible [ici](#).

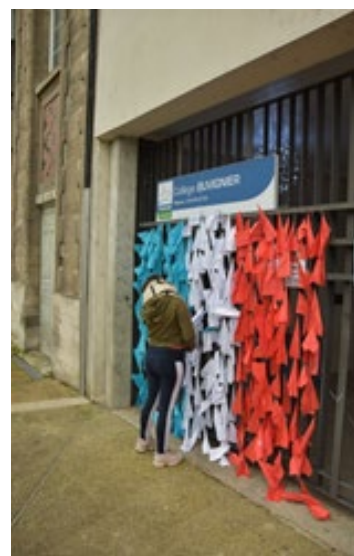


ACADÉMIE DE NICE

L'école maternelle Maurice Alice de Cannes a mobilisé l'ensemble de ses classes. Autour de la laïcité les huit classes de maternelle de la petite à la grande section ont participé à des chants, des comptines, des écoutes d'albums. En prolongement des activités langagières au sein de chaque classe, une production collective de tous les élèves de l'école a eu lieu pour le jour de la laïcité où chaque élève a inscrit son empreinte dans les lettres des mots liberté, égalité, fraternité, laïcité.

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

L'action intitulée «Les messagers de la laïcité»; menée au collège Buvinier à Verdun, est un bel exemple de l'engagement de l'académie de Nancy-Metz en faveur de la laïcité. Les élèves, après avoir préparé des avions de papier où sont inscrits des mots, des phrases ou des dessins en lien avec la laïcité et les valeurs de la république, les ont lancés puis ont en fait un rideau sur la grille du collège.



ACADÉMIE DE TOULOUSE

La « semaine de la Laïcité » a été conçue au sein de l'académie de Toulouse comme une succession d'initiatives académiques quotidiennes, qui s'ajoutent aux très nombreux projets portés, à différentes échelles, par les établissements du premier et du second degré. Le recteur a également procédé à l'installation du nouveau Conseil Académique de la Vie Lycéenne. Enfin, des élèves du lycée Rive Gauche ont reçu le prix Arnaud Beltrame des mains de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite de Haute-Garonne.

LA LAÏCITÉ

EN QUESTIONS

EXPOSITION VIRTUELLE : LA LAÏCITÉ EN QUESTIONS, PAR LA BNF

A l'occasion de la Journée nationale de la laïcité qui a lieu ce mercredi 9 décembre, retrouvez l'exposition pédagogique «La Laïcité en questions» éditée par la Bibliothèque nationale de France (BnF) structurée autour de 10 questions concrètes auxquelles l'exploration des documents et la mise en perspective historique apportent des éléments de réponses.

La laïcité en questions comprend une exposition virtuelle, des albums, un dossier historique, des pistes pédagogiques, des textes de référence et des documents à télécharger.

Pistes pédagogiques :

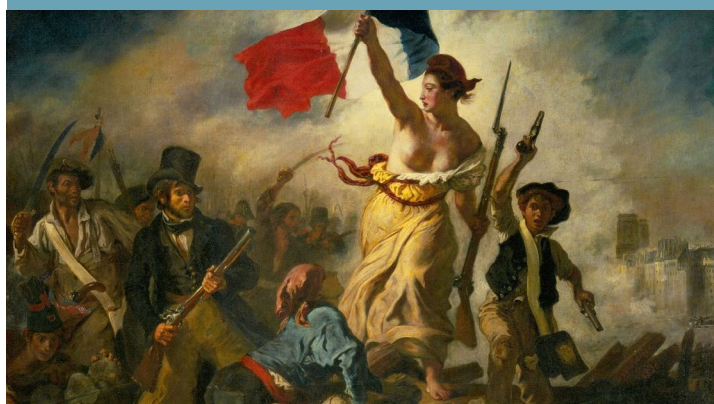
- **La laïcité ennemie des religions ?**
- **Limiter la liberté ?**
- **Peut-on rire de tout ?**

Les sujets traités permettent de répondre, dans un langage simple et direct, aux interrogations ou aux inquiétudes.

Ce parcours s'est appuyé sur l'expertise d'un comité scientifique réunissant les meilleurs spécialistes du sujet, parmi lesquels des historiens (Jean-Louis Auduc, Jean Baubérot), des pédagogues (Alain Seksig, Maxime Priéto) et des experts de la BnF.

« La laïcité n'est ni un attribut propre à la modernité, ni une lubie française, ni une spécificité de la culture occidentale, mais un principe qui a une valeur universelle car il est lié à la nature humaine, à l'essence même de l'homme. »

› Abdenmour Bidar, entretien réalisé par JeanClaude Poizat pour Le Philosophe, 2011



A ÉCOUTER

Un an après l'assassinat de Samuel Paty, «l'impératif de faire vivre la laïcité» pour Vincent Peillon, écouter l'émission de France Culture [ici](#).

La laïcité, c'est quoi ? Retour au texte de 1905 avec Patrick Weil, écouter l'émission de France Culture [ici](#).





LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DE LA LAÏCITÉ DANS L'ESPACE COMMUN À TRAVERS L'EXEMPLE DU BURKINI

"Rennes. Le burkini autorisé à la piscine : laïque ou pas laïque ?"
"Burkini : derrière la laïcité, la nation"
"Quand le burkini affole la laïcité française".

1

Exemple premier : Le maire de Villeneuve-Loubet avait interdit le port de tenues regardées comme manifestant de manière ostensible une appartenance religieuse lors de la baignade et sur les plages.

Conseil d'Etat, 26 août 2016, Ligue des Droits de l'Homme

Le juge administratif a considéré qu'aucun élément ne permettait de retenir que des risques de troubles à l'ordre public aient résulté de la tenue adoptée en vue de la baignade par certaines personnes. Il a notamment estimé que l'émotion et les inquiétudes résultant des attentats terroristes, et notamment de celui commis à Nice le 14 juillet, ne sauraient suffire à justifier légalement la mesure d'interdiction contestée. En l'absence de tels risques, le maire ne pouvait prendre une mesure interdisant l'accès à la plage et la baignade.

2

Exemple second: Le maire de Sisco avait pris un arrêt visant à interdire le port de tenues regardées comme manifestant de manière ostensible une appartenance religieuse lors de la baignade et sur les plages.

Cour Administrative d'Appel de Marseille, 3 juillet 2017

Le juge administratif a considéré que l'arrêt pris par le maire de Sisco était justifié afin de préserver l'ordre public, du fait de deux éléments :

- Une violente altercation survenue entre un groupe de familles d'origine maghrébine dont, selon plusieurs témoignages concordants, les femmes portaient sur la plage une tenue dénommée «hijab» ou «burka», et une quarantaine d'habitants de la commune, cette rixe ayant nécessité l'intervention d'une centaine de CRS et de gendarmes qui ont dû établir un périmètre de sécurité autour des trois familles afin d'éviter leur lynchage par la population et a abouti à l'hospitalisation de cinq personnes, ainsi qu'à l'incendie de trois véhicules
- Une manifestation le lendemain à Bastia, suite à ces rixes, dans une atmosphère très tendue ayant également entraîné l'intervention des forces de l'ordre et l'usage de gaz lacrymogènes).



Certains journaux ont écrit que le «burkini» ne portait pas atteinte à la laïcité mais à «l'esprit français».

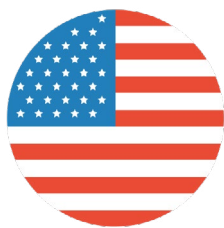
La Cour Européenne des Droits de l'Homme, en effet, dans un arrêt du 1er juillet 2014, SAS c/ France, souligne que la loi d'octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public est une loi d'ordre public; mais qu'elle correspond également aux valeurs «du vivre ensemble à la française». C'est en ces termes que l'on peut comprendre la notion «d'esprit français»: un esprit qui garantirait des interactions sociales saines et le respect de la démocratie. Cependant, ce concept demeure subjectif et n'a pas la valeur constitutionnelle que possède la laïcité.

Guide du traitement médiatique de la laïcité

Ce guide a ainsi eu pour projet de faciliter une meilleure compréhension de la laïcité et de ses règles, en se concentrant sur son bon traitement médiatique. À visée pratique, il a exposé les principales règles de droit qui peuvent être utiles aux journalistes.

Bien que cette entreprise soit nécessaire, elle ne demeure pas insuffisante pour apaiser les débats autour de la laïcité. Ce guide appelle ainsi à une meilleure compréhension générale de celle-ci, et invite chacune et chacun à s'intéresser à son histoire, mais également à l'histoire des croyances qu'elle encadre, afin de garantir et de renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble, qui sont au cœur de la notion de laïcité.

Le burkini ne porte pas atteinte à la laïcité française mais est appréhendé par la justice au regard de troubles potentiels ou manifestes à l'ordre public. Par conséquent, une mesure d'interdiction sur les plages d'une commune par le maire d'une tenue vestimentaire manifestant de manière ostentatoire une appartenance religieuse n'est légale que si elle est adaptée à la situation locale, nécessaire au maintien de l'ordre public et proportionnée, compte tenu de l'atteinte qu'elle porte aux libertés publiques.



Dès le premier amendement de la Constitution américaine de 1791, le principe de laïcité est clairement affirmé : "Le Congrès ne pourra faire aucune loi ayant pour objet l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice." Mais cette laïcité n'empêche cependant pas la présence de symboles religieux dans la vie politique. Les exemples sont multiples : le président prêtant serment sur la Bible, la mention "In God We Trust" ("nous croyons en Dieu") sur le billet de 1 dollar ou les nombreux discours ponctués d'un "God Bless America" ("que Dieu protège l'Amérique").

C'est que si l'État est laïc, il existe dans la société américaine un consensus autour de l'idée d'une religion civile. Les Américains se mettant sous la protection d'un dieu indéterminé qui veille sur la nation. Les Églises constituent ainsi une force capable de mobiliser l'opinion publique et d'influencer le vote des électeurs. On comprend mieux alors la stratégie de Donald Trump, qui n'hésite pas à instrumentaliser la religion (ici la Bible) à des fins politiques. Cependant, même si la laïcité ambiguë des États-Unis favorise ces comportements, les croyants ne sont pas une base monolithique soumise au président et, on l'a vu, Donald Trump perd de plus en plus de soutiens parmi les évangéliques. Son geste du 1er juin s'inscrit clairement dans une tentative maladroite de reconquête de cette base électorale.

[Lire l'article complet ici.](#)



LA LAÏCITÉ, PRINCIPE UNIVERSEL ?

Partout dans le monde, les relations entre les États et les religions sont complexes. On peut distinguer quatre cas de figure :

- Les théocraties, dans lesquelles le pouvoir est assuré par le religieux, comme en Iran ou en Arabie Saoudite.
- Les États qui se reconnaissent une religion officielle, comme le Royaume-Uni, où la reine est à la tête de la religion anglicane.
- Les États qui permettent la liberté religieuse, mais dans lesquels le statut de la religion est variable. Ainsi, en Chine, même si la liberté religieuse est officiellement reconnue, elle est fortement restreinte par l'État.
- Enfin, on trouve des États, comme la France, appliquant une laïcité qui impose une stricte séparation entre l'Église et l'État. Mais là encore les pratiques diffèrent. Ainsi, les États-Unis sont un État laïque, mais qui reconnaît le principe d'une religion civique, au service du bien de la nation.

[Lire l'article complet ici.](#)



En Turquie, depuis 1928, l'islam n'est certes plus déclaré religion de l'État. Mais la laïcité turque n'est pas la séparation de l'Église et de l'État.

Elle est le contrôle de la religion dominante par l'État. Si elle s'inspire du modèle français, c'est dans sa volonté de supprimer toute influence de la religion sur les affaires publiques.

La constitution prend soin de préciser que sont interdites toutes réformes d'inspiration religieuse. De même, les partis politiques qui souhaiteraient leur adoption sont strictement prohibés.

Reste que la religion est placée sous le contrôle de l'État : comme le disent certains constitutionnalistes turcs, on est plus proche du système du Concordat napoléonien, toujours appliqué en Alsace-Moselle, que de la loi de 1905.

L'objectif des fondateurs de la République turque était d'éviter que la religion ne s'érige en contre-pouvoir tout en voulant utiliser la religion musulmane dominante comme instrument de légitimation du nouveau pouvoir.





ÉDUCATION INCLUSIVE ET APPRENTISSAGES POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP – IIPE

L'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPE) a mis à jour, en septembre dernier, sa fiche pratique intitulée : Éducation inclusive et apprentissages pour les élèves en situation de handicap. Les fiches pratiques de l'IIPE donnent un aperçu des dernières recherches sur les options de planification et de politique pour améliorer les résultats d'apprentissage.

«L'éducation inclusive se traduit dans les faits par l'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire. Dans de nombreux pays aujourd'hui les enfants en situation de handicap sont scolarisés dans des écoles ordinaires, mais suivent un curriculum spécifique. Passer à un modèle plus inclusif (les élèves en situation de handicap suivent un programme inclusif avec les autres élèves) est en effet un processus de longue durée.

Alors que les pays s'orientent vers une éducation davantage inclusive, les écoles spécialisées et leurs personnels peuvent jouer un rôle essentiel en agissant comme des référents spécialisés soutenant les écoles ordinaires dans leurs démarches pour plus d'inclusion (UNESCO, 2017). Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a étudié l'inclusion des élèves en situation de handicap dans des plans sectoriels de l'éducation de 51 pays. Dix-sept d'entre eux envisagent une approche à deux volets : il s'agit d'intégrer le handicap dans l'éducation et d'investir dans des actions et des services visant à répondre spécifiquement aux besoins des enfants en situation de handicap (GPE, 2018).»

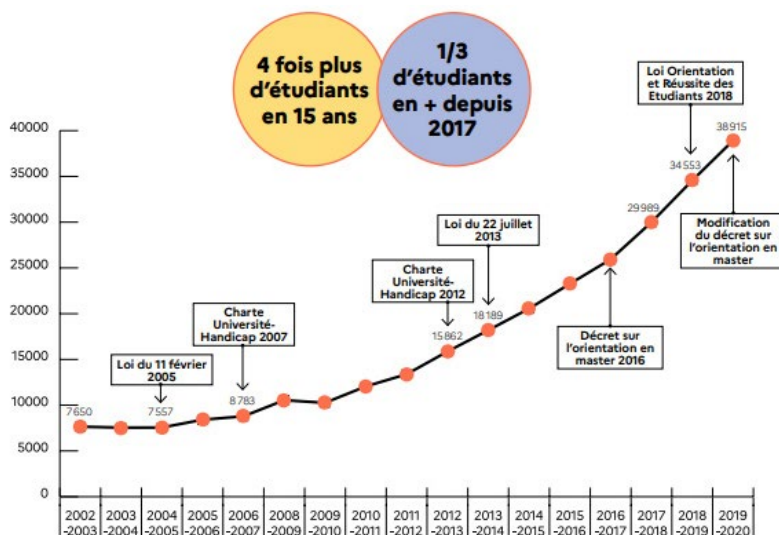
En savoir plus [ici](#).



UNIVERSITÉ INCLUSIVE

POUR UNE UNIVERSITÉ INCLUSIVE MESRI

Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) vient de publier Pour une université inclusive qui présente des statistiques relatives aux étudiants en situation de handicap et les dispositifs d'accompagnement.



RECHERCHE : CINQ CHAIRES SUR DES PROBLÉMATIQUES EN LIEN AVEC LE HANDICAP

Les chaires d'enseignement et de recherche sont des dispositifs de partenariat entre l'université et le secteur privé pour le développement d'activités de recherche et de formation autour de thématiques communes. La chaire « Handicap, éducation, numérique » (HÉN) se propose ainsi d'accompagner les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur l'utilisation des outils numériques et de produire des outils inclusifs pour tous.

-INSHEA : Handicap, éducation et numérique (entrée dans le réseau des chaires UNESCO en novembre 2021), [ici](#).

-Université Paris-Est Créteil : Handicap, emploi et santé au travail, [ici](#).

-Université Paris-Saclay : Handicap et technologie, [ici](#).

-Université Bretagne Sud : Maintien @ domicile, [ici](#).

-Université Rennes 1 : Vivre ensemble (handicap invisible), [ici](#).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE - COMMISSION NATIONALE CULTURE ET HANDICAP

Après 6 ans de mise en veille, la Commission s'est réunie et a défini comme axe prioritaire de travail la création d'une instance de dialogue et d'échanges pour soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans leur stratégie d'accueil des étudiants en situation de handicap et la recherche de l'accessibilité de toutes les formations.

Lire le communiqué de presse [ici](#).



240 MILLIONS D'ENFANTS HANDICAPÉS DANS LE MONDE - UNICEF

Dans ce [nouveau rapport](#), publié en novembre, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) analyse l'étendue des privations subies par les enfants handicapés dans le monde en matière de santé, d'éducation et de protection. Pour l'éducation et par rapport aux enfants sans handicap, ils sont : 49 % plus susceptibles de ne jamais avoir été scolarisés ; 47 % plus susceptibles de ne pas être scolarisés dans le primaire, 33 % plus susceptibles de ne pas l'être dans le premier cycle du secondaire et 27 % plus susceptibles de ne pas l'être dans le deuxième cycle du secondaire. Selon Mariana Alexandrova, jeune femme citée dans le document : «l'éducation inclusive ne peut être considérée comme un luxe».

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

RÉALISER LES DROITS, L'AUTONOMIE ET LA LIBERTÉ DE DÉCISION DES PERSONNES HANDICAPÉES FERA PROGRESSER NOTRE AVENIR COMMUN.

L'inclusion du handicap est un aspect essentiel du respect des droits humains, du développement durable, de la paix et de la sécurité. L'engagement pour la réalisation des droits des personnes handicapées n'est pas seulement une question de justice mais un investissement dans notre avenir commun.

Creusant les inégalités préexistantes et révélant l'ampleur de l'exclusion, la crise mondiale liée à la COVID-19 montre combien l'inclusion du handicap est indispensable. Au nombre d'un milliard, les personnes en situation de handicap forment un des groupes les plus exclus de la société et comptent parmi les plus durement touchées par la crise actuelle, en terme de décès.

Elles sont exposées à un risque élevé de pauvreté, de violence, de négligence ou d'atteintes et sont au nombre des personnes les plus marginalisées dans les communautés touchées par la crise.



Journée internationale des personnes handicapées

3 DÉCEMBRE

On estime que 46 % des personnes âgées de 60 ans et plus sont en situation de handicap.

Sur le milliard de personnes en situation de handicap, 80 % vivent dans des pays en développement.

Selon les estimations, 15 % de la population mondiale vivent avec un handicap. L'épidémie de COVID-19 a un impact disproportionné sur les personnes en situation de handicap.



VIVRE AVEC UN HANDICAP



- Les enfants handicapés sont presque quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les enfants non handicapés.
- Les adultes atteints d'un handicap sont une fois et demi plus susceptibles d'être victimes de violence que les personnes sans handicap.
- Les adultes ayant des problèmes de santé mentale sont près de quatre fois plus à risque de subir des violences que les autres.

La stigmatisation, la discrimination, l'ignorance sur le handicap augmentent le risque, pour les personnes handicapées, d'être victimes de violences.

- 7 milliards de personnes : population mondiale.
- 1 personne sur 7, soit plus d'un milliard de personnes dans le monde, souffre d'un handicap.
- Plus de 100 millions de personnes handicapées sont des enfants.
- 80% des personnes handicapées vivent dans un pays en développement.
- 50% des personnes handicapées ne peuvent pas se payer des soins de santé
- 180 pays ont signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées

L'expérience prouve que lorsque les obstacles à l'inclusion des personnes handicapées sont éliminés et que ces personnes sont encouragées à participer pleinement à la vie sociale, la société toute entière en profite. Les obstacles auxquels doivent faire face les personnes handicapées sont, par conséquent, un préjudice à la société dans son ensemble et l'accessibilité est nécessaire pour atteindre progrès et développement pour tous.

SANTÉ / HANDICAP

Apprentissage de la lecture : la lumière contre la dyslexie

LE SALON EDUCATC EDUCATICE

Selon les estimations, 4 à 5 % des élèves d'une classe seraient atteints de dyslexie, un trouble d'apprentissage d'origine neurologique et héréditaire. Les enfants qui présentent une dyslexie ont des difficultés à décoder les mots écrits. En décembre dernier, deux médecins de l'université de Rennes, Albert Le Floch et Guy Ropars, ont reçu le prix de l'Académie nationale de médecine (voir [ici](#)) pour leur découverte sur la lumière (l'étude publiée dans la revue Royal society [ici](#)). Ils cherchaient à déterminer si celle-ci pouvait jouer un rôle dans **les troubles d'apprentissage de la lecture**.



Leurs travaux les ont conduits à étudier des récepteurs microscopiques situés au fond des yeux, que l'on nomme centroïdes de la tache de Maxwell. **C'est dans la fovéa, une zone de la rétine, que se trouverait donc l'une des causes de la dyslexie.** Alors que pour la majorité des personnes les récepteurs de lumière n'ont pas la même forme d'un oeil à l'autre et sont asymétriques, ils seraient identiques chez les personnes atteintes de dyslexie.

Pour eux, les images se superposent, se déforment, comme dans des illusions d'optique. Ainsi, l'absence d'oeil directeur (le fait pour le cerveau de jongler sans arrêt entre les images envoyées par l'oeil gauche et celles envoyées par l'oeil droit) entraînerait des confusions, des superpositions entre lesquelles le cerveau ne peut choisir. Pour y remédier, les chercheurs ont inventé un système qui, au moyen d'une lampe stroboscopique, peut rendre ces images plus lisibles. La lampe clignote toutes les 10 millisecondes et contraint ainsi le cerveau à oublier l'image superflue qui lui a été transmise, et par la même occasion ne plus confondre certaines lettres.

Pendant deux ans, la trouvaille a été développée par un industriel (une startup nommée **Abeye, soutenue par la marque Atol, ndlr) pour aboutir à une paire de lunettes qui, équipée de verres électroniques, compenserait les troubles de la lecture (certains doutent de leur efficacité, comme [ici](#)).**

La société indique que 2500 personnes portent ces lunettes, et être en discussion avec des d'éventuels partenaires institutionnels (comme l'éducation nationale) pour que les enfants détenteurs de notifications MDPH liées à la dyslexie puisse bénéficier de cette aide pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Des lampes, qui fonctionnent à base de lumière pulsée, sont également commercialisées.



Numérique, trouble de l'autisme et intégration scolaire

Le projet REV'TASCOL

Garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes est un des 5 engagements phares de la stratégie nationale pour l'autisme. Du point de vue quantitatif, cela implique d'agir pour un nombre significatif d'élèves ; la Haute Autorité de Santé estime en effet qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans sont autistes en France.

Pour répondre à cet engagement, l'académie de Nancy-Metz porte des projets innovants au service des élèves avec troubles du spectre autistique (TSA) expérimentés dans des classes, dont le projet REV'TASCOL. Celui-ci offre aux professeurs, aux Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) et aux familles un outillage adapté pour faciliter l'accès aux apprentissages fondamentaux des élèves de 3 à 9 ans avec TSA. Il revêt une importance capitale pour la scolarisation et l'épanouissement de ces élèves.

Engagé dès 2019, retardé par la crise sanitaire, il a démarré en 2021 : l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand Est, financeur et porteur de ce projet a signé une convention tripartite avec l'éditeur de ressources pédagogiques LearnEnjoy, agréé en tant qu'entreprise solidaire d'utilité sociale et l'académie de Nancy-Metz.



Après un démarrage du projet avec des écoles du département préfigurateur de la Moselle au printemps 2021, ce sont tous les territoires de l'académie de Nancy-Metz qui bénéficiaient du déploiement des tablettes et applications Preschool et School pour 150 écoliers à la rentrée 2021, pour une durée de 3 ans.

/// LES APPORTS DU PROJET

Les élèves porteurs de TSA ont un profil sensoriel spécifique et un fonctionnement cognitif particulier. Il est nécessaire de proposer aux professeurs une approche pédagogique et éducative adaptée pour aider l'élève à développer son langage et à entrer dans les apprentissages.

La tablette avec les applications associées est utilisée comme un outil complémentaire d'apprentissage. Elle permet de gérer de manière plus adaptée aux besoins des élèves la progression des apprentissages grâce à une intelligence artificielle embarquée. Ce support numérique aide également l'AESH et les parents dans l'accompagnement de l'enfant au quotidien.

/// GROS PLAN SUR LES APPLICATIONS PRESCHOOL ET SCHOOL

Elles contiennent plus de 20 000 fiches de travail et de jeu avec la possibilité de parcours individualisés.

Les usages de ces applications sont visualisés sur la progression de chaque élève à travers des statistiques, ce qui permet un vrai suivi des apprentissages grâce au recueil de ces données fines d'évaluation.

Les plus :

- > une utilisation des applications avec ou sans wifi ;
- > la production d'un livret de progression nommé Educare éditable à tout moment.

Ce projet innovant mérite qu'un chantier recherche soit lancé afin de mesurer l'impact de ce dispositif sur les apprentissages et sur l'environnement familial de l'élève.

/// EN CONCLUSION

Grâce au copilotage entre l'ARS, LearnEnjoy et l'académie de Nancy-Metz, le projet REV'TASCOL avec ses séances de formations prévues à destination des professeurs et des AESH mais aussi avec un suivi de projet régulier donne l'envie aux différents acteurs de se projeter dans la réussite de ces 150 élèves.

Plus d'information à propos de Revtascol :

<https://dane.ac-nancy-metz.fr/revtascol/>

<https://eduvideo.fr/revtascol/>

What a ride !



Vue du stand

“What a ride !”, s’est exclamé Charles Duke, le dixième homme à avoir marché sur la Lune en 1972, en sortant du planétarium de l’académie.

L’Association Française d’Astronomie (AFA) ainsi que le magazine Ciel et Espace ont souhaité avoir un stand planétarium pour la première édition du festival Explor’Espace (<https://www.afastronomie.fr/festival-explor-espace>) les 5, 6 et 7 novembre 2021.

C’est pourquoi Didier MATHIEU, président de l’Association des Planétariums de Langue, Français et responsable du planétarium d’Épinal ainsi que Pierre WILHELM et Olivier NIVOIX, en charge du planétarium itinérant de l’académie, ont organisé et préparé une programmation riche pour cette première sortie du tout nouveau matériel.

Il leur a semblé évident d’associer la société Immersive Adventure, partenaire principal du planétarium de l’académie (<http://immersiveadventure.net/>) ainsi que des associations d’astronomie de la région Grand-Est. L’association La Grande Ourse de Thionville (<http://www.astrosurf.com/skydome57/>) représentée par Lilian PERRIN, a aussi participé en fournissant un dôme supplémentaire, ainsi que l’association Sirius avec un système de projection.

Hervé LAUR, de Thionville, un passionné de la conquête lunaire, a également contribué en fournissant une maquette au 1/10ème du LEM d’Apollo ainsi qu’une réplique de la combinaison de l’astronaute Neil Armstrong. Sébastien GIROUX, formateur en sciences et astronomie à l’INSPÉ de Lorraine, était aussi présent sur le stand pour gérer le public et animer des séances sous le dôme.



Planétarium et réplique de la combinaison de N. Armstrong



Planétarium de l'association la Grande Ours

Tout au long de ce week-end, les animateurs du planétarium de la Cité des Sciences ont prêté main forte à l'équipe du Grand-Est. Ils ont en charge l'un des dômes sous lequel un spectacle sur le thème des trous noirs est projeté. Sous le second dôme, la société Immersive Adventure présente en avant-première son tout dernier simulateur FMC, Full Motion Control, sur le thème d'Apollo XVI (https://www.youtube.com/watch?v=s_TmTqIHg6k&t).

Une surprise de taille, pour ne pas dire un honneur exceptionnel nous a été fait le samedi 7 novembre. Avant de faire sa conférence, Charles Duke, en provenance direct de la Caroline du Nord, prend de son temps pour venir piloter le rover lunaire dans le planétarium. Après une présentation par l'équipe du travail effectué lors de la conception du logiciel, Charles Duke montre de l'intérêt, mais aussi une certaine méfiance. Mais au moment de prendre les commandes, son sourire apparaît. Il est instantanément happé par les images et n'hésite pas à féliciter toute le monde en disant qu'il retrouve certaines sensations. Il en profite pour raconter quelques anecdotes et partager son expérience.

Il est loin de s'attendre à l'une des surprises préparées par Albert PLA et David IDLESISAS, de la société Immersive Adventure. Une photo de sa famille est installée sur le tableau de bord du rover. Il explique alors qu'en effet, il avait emmené cette photo, mais qu'elle était dans une poche de son pantalon avant d'être déposée en souvenir pour la postérité sur le sol lunaire.

Ceci restera une expérience inoubliable, gravée dans la mémoire de tout le monde. 5 500 personnes se sont déplacées pour cette première édition du festival Explor'Espace. On ne pouvait rêver mieux pour la première sortie en public du planétarium de l'Académie de Nancy-Metz.





TED-i

Programme national

Travailler Ensemble à Distance – interconnectés : Des robots pour les élèves empêchés en maladie longue durée

En 2019, le ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports a lancé trois appels à projet pour doter de robot de téléprésence l'ensemble des 12 000 élèves empêchés : c'est le programme TED-i (pour Travailler Ensemble à Distance – interconnectés).

Chaque élève dispose gratuitement d'un système de télé présence robotisé (STPR). Le robot n'est pas une substitution à l'accompagnement humain, bien au contraire : il vise à améliorer l'accompagnement pédagogique et la socialisation de l'élève empêché tout en contribuant à son confort de vie. Ce STPR est dans la classe, téléguidé par l'élève depuis l'hôpital ou le domicile, matérialisé avec l'image réel du visage ou avec un avatar. L'élève peut ainsi participer aux activités faites en classes, échanger avec son professeur, ses camarades.

Quatre mille robots de télé-présence sont en cours de déploiement en France depuis le printemps 2021 dans chaque académie, c'est une première mondiale !

Pour l'académie de Nancy-Metz, un échantillon de 85 robots de télé présence est prévu : 25 robots Beam + pour les collèges et lycées, 35 robots Buddy pour les écoles, 25 robots Edmo pour tous les niveaux



Robot « Beam + »
+ un ordinateur
25 unités



robots « Buddy »
pour les écoles
35 unités



robots « Edmo »
25 unités

À cette rentrée 2021, l'expérimentation a commencé avec un déploiement de 9 STPR (4 Beam+, 3 Buddy, 2 « Edmo ») pour l'académie de Nancy-Metz et d'autres situations sont toujours étudiées au fil de l'eau.

Les premiers retours de cette expérimentation sont très favorables malgré parfois les difficultés techniques de mise en œuvre rencontrées. Les collectivités territoriales, associées à ce projet notamment sur les prérequis de connexion, et l'hôpital d'enfants du Centre Hospitalier Universitaire de Brabois, deviennent des partenaires incontournables pour la réussite du projet. Dans les établissements scolaires, le dispositif est bien accueilli dans la classe. Les parents sont enchantés de voir le sourire de leur enfant et les élèves se sentent pleinement intégrés à leur école, collège ou lycée.

Un élève empêché de 6ème qui a fait sa rentrée scolaire avec Beam+ a même été élu délégué de sa classe !!
Un beau marqueur d'inclusion scolaire !

Verbatim

PAROLES D'ÉLÈVES

«Top la manette !»
«Mais je vais me mettre où dans la classe ?»
«Cool...je suis dans mon collège !»
«Trop bien, je suis dans ma salle de maths !»
«Ouh la...mais c'est ma prof d'espagnol.»
«Il est là aussi le directeur ?!»
«Je peux aller plus vite dans le couloir ?!»
«Mais il s'appelle comment le robot ?»

PAROLES DE PARENTS:

«C'est vraiment génial, il a retrouvé le sourire.»
«Merci, merci, merci.»
«C'est bluffant quand même.»

BONUS:

PAROLES DE CHEFS D'ÉTABLISSEMENT/ PROFS

«Mais c'est vraiment extraordinaire !»
«Pourquoi on n'y a pas pensé plus tôt ?!»
«Première fois que je m'intéresse à un robot !»
«Comment ne pas soutenir un projet pareil.»

TÉMOIGNAGE DE PARENT D'UN COLLÉGIEN

Le robot est une très belle chance pour notre fils, scolarisé au collège.

Au départ, mon conjoint et moi pensions que cela lui permettrait de suivre les cours et d'avoir le contenu en direct, mais nous nous sommes rapidement rendu compte que l'intérêt était ailleurs.

Si le robot permet effectivement de participer au cours presque comme en présentiel, il offre selon nous surtout la possibilité à notre fils d'être présent parmi ses camarades : non seulement il est en classe, au milieu d'eux, mais il peut interagir avec eux, et se déplacer vers eux. Il peut être actif pendant la séance, notamment en participant en classe, mais surtout en ayant la capacité de décider ce qu'il regarde et ce qu'il fait, de manière autonome, contrairement à une visioconférence.

Au-delà du caractère socialisant, nous nous sommes aperçus que cela pouvait aussi être une opportunité pour les autres élèves et les enseignants : avoir le robot en classe rend très concrète la situation de l'élève absent et peut probablement engendrer une prise de conscience plus importante que le simple fait de savoir qu'un élève est absent.



LES EXPOSITIONS A VOIR CET HIVER

A PARIS ET EN RÉGIONS !



Pour la première fois, et à l'occasion des 70 ans de la fondation Cini, quatre-vingt dix oeuvres de la Collection Cini traversent la frontière transalpine pour être exposées à l'Hôtel de Caumont.

HÔTEL DE CAUMONT

Jusqu'au 27 mars 2022
3 rue Joseph Cabassol
13100 Aix-en-Provence



Avec le soutien du département des arts de l'Islam du musée du Louvre, le musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie présente 10 oeuvres d'art islamiques d'hier et d'aujourd'hui pour comprendre la richesse de toute une civilisation.

MUSÉE DE L'HOTEL-DIEU DE MANTES-LA-JOLIE

Jusqu'au 27 mars 2022
1 rue Thiers
78200 Mantes-la-Jolie



Sur la Piste des Sioux, une exposition inédite pour redécouvrir «les indiens d'Amérique» au Musée des Confluences.

Une chasse aux stéréotypes !

MUSÉE DES CONFLUENCES

Jusqu'au 28 août 2022
86 Quai Perrache
69002 Lyon



Expérience Goya, la mystérieuse exposition du Palais des Beaux-Arts de Lille célèbre le ténébriste espagnol

Une plongée exceptionnelle dans l'univers du peintre, génie du beau et de l'étrange dont l'oeuvre noire et tourmentée, marquée par la violence et la folie, s'impose aujourd'hui comme annonciatrice du romantisme...

PALAIS DES BEAUX ARTS DE LILLE

Jusqu'au 14 février 2022
Place de la République
59000 Lille

Monet, Renoir, Pissarro, Matisse, Signac, Derain, Dufy et Chagall : les Bassins de Lumières nous invitent dans l'univers onirique des grands maîtres de l'impressionnisme et de la modernité.



BASSINS DE LUMIERES

Jusqu'au 2 janvier 2022
Impasse Brown de Colstoun
33300 Bordeaux

DEVENIR AVOCAT: QUEL PARCOURS ?

L'EXAMEN D'ACCÈS AU CRFPA

La formation professionnelle exigée pour l'exercice de la profession d'avocat est subordonnée à la réussite à l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA).

Cet examen a lieu une fois par an. Il est organisé par les universités désignées à cet effet.

Le candidat doit s'inscrire auprès de l'université de son choix avant le 31 décembre de l'année précédant l'examen. Il doit justifier de l'obtention des 60 premiers crédits d'un master en droit (c'est-à-dire d'un «Master 1») ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent, avant le 1er août de l'année de l'examen.

En pratique, un institut d'études judiciaires (I.E.J.) au sein de l'université dispense aux candidats, à titre facultatif, des enseignements de préparation à l'examen d'accès au CRFPA.

L'examen comporte des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission.



SUIVRE DES ÉTUDES DE DROIT, UN PRÉREQUIS ESSENTIEL

Le métier d'avocat fait souvent rêver, fantasmer mais comment toucher du doigt cette profession ?

Sans surprise, ce sont les études de droit qui constituent la voie royale. Réputée être une formation complète et exigeante, le droit prépare au métier d'avocat en fournissant les outils méthodologiques et les réflexes juridiques nécessaires pour réussir l'examen du barreau (CRFPA).

Quatre voire cinq année d'études permettent d'accéder à cet examen pour ensuite intégrer une école dans laquelle la formation à la profession d'avocat durera 18 mois.



PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

La formation professionnelle exigée pour devenir avocat et l'organisation de l'examen du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) sont réalisées par les 11 écoles d'avocats, ou «centres régionaux de formation professionnelle d'avocats» (CRFPA).

La formation initiale débute par une prestation de serment devant la cour d'appel. Elle se déroule en 3 temps forts devant être réalisés en continu :

• 6 MOIS D'ENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX

L'acquisition des fondamentaux répond à un programme de formation harmonisé par le Conseil national des barreaux. Ce programme est entièrement tourné vers la pratique de la profession d'avocat et fait l'objet d'un contrôle continu. Les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une alternance avec une expérience professionnalisante, selon les modalités fixées par l'école. A noter qu'une partie de la formation peut être dispensée à distance.

• 6 MOIS CONSACRÉS AU PROJET PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL (PPI) DE L'ÉLÈVE AVOCAT

Le PPI, proposé par l'élève et agréé par l'école, consiste en un stage professionnel dans tout milieu en cohérence avec le projet de l'élève, hors cabinet d'avocats d'un barreau français (Ex. : entreprises, organisations professionnelles, juridictions, etc.) et peu importe le ressort de l'école, même à l'étranger. Il peut aussi s'agir du suivi d'une formation relevant de l'enseignement supérieur.

• 6 MOIS CONSACRÉS À UN STAGE EN CABINET D'AVOCATS

Le stage en cabinet d'avocats peut être effectué dans un des 164 barreaux de France, ou dans un barreau d'un autre Etat européen, peu importe le ressort de l'école. Il constitue un véritable tremplin vers l'exercice de la profession d'avocat.

Si l'élève suit l'intégralité de ce cycle de formation, il est admis à passer l'examen du CAPA.

Cet examen comporte diverses épreuves orales et écrites. En cas de succès, l'élève avocat peut alors demander son inscription au tableau de l'Ordre du barreau de son choix, après avoir prêté le serment nécessaire à l'exercice de la profession.

Chaque école d'avocats organise la formation initiale selon ses propres modalités et spécificités, dans le respect de la réglementation de la profession d'avocat et des principes fixés par le Conseil national des barreaux.

Plus d'informations [ici](#).

RETOUR D'EXPÉRIENCE

CLAIRE, 26 ANS, ÉLÈVE-AVOCATE



PEUX-TU RETRACER TON PARCOURS UNIVERSITAIRE ?

J'ai rejoint le campus parisien de Sciences Po en 2013 directement après mon baccalauréat scientifique. Après deux années généralistes axées sur l'étude des sciences sociales, je suis partie un an à l'autre bout du monde pour étudier à l'université de Sydney.

À mon retour, j'ai intégré le master Droit économique de l'École de droit de Sciences Po. Comme beaucoup d'étudiants, j'ai pris une année de césure à l'issue du M1 que j'ai consacrée à deux stages longs, en contentieux commercial dans un cabinet d'avocats français d'abord, puis dans un cabinet de conseil en politiques publiques urbaines en Afrique du Sud.

Pour ma dernière année à Sciences Po, j'ai eu la chance d'être admise dans la spécialité Global Business Law and Governance, qui s'articule entre un premier semestre à la Columbia Law School de New York, et un second partagé entre des cours à Sciences Po et à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

J'ai ensuite été reçue à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA) et poursuivi directement sur un master 2 en finance d'entreprise et de marché à l'université Paris-Dauphine.

Enfin, j'ai intégré l'École de formation professionnelle du Barreau de Paris (EFB).

COMMENT EST NÉ TON INTÉRÊT POUR LE MÉTIER D'AVOCAT ?

Je souhaite être avocate depuis l'âge de 12 ans environ !

Je ne sais plus exactement ce qui a déclenché cet intérêt, mais c'est vrai que j'ai toujours aimé discuter, débattre et - il faut bien l'admettre- avoir raison. L'avocature est une voie qui valorise la prise de parole, l'argumentation, la partialité, son essence même est de parvenir à convaincre autrui. C'est pour cela que je souhaite débiter ma carrière en contentieux, civil, commercial ou même pénal.

Enfin, cette profession est selon moi indispensable au sein de la société, l'avocat jouant un rôle essentiel dans la fonction régalienne de la justice ainsi que pour la protection des droits et libertés fondamentaux.

QUELS SONT TES PROJETS POUR LA SUITE ?

Dans le cadre de ma formation à l'école du barreau, j'ai choisi de faire des stages dans des structures différentes afin d'avoir une meilleure compréhension des métiers du droit. Ainsi, j'ai travaillé en fusion-acquisitions au sein d'un cabinet d'avocats parisien, au ministère public du tribunal judiciaire de Carcassonne, au service justice de l'ambassade de France aux Pays-Bas et enfin dans un cabinet d'avocats international à Amsterdam.

À l'issue de cette formation, je prêterai normalement serment auprès de la cour d'appel de Paris fin 2022.



LA MARINE RECRUTE

DANS LA RESTAURATION

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 365 jours par an et 24 heures sur 24, les marins assurent la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, nous sommes 39 000 marins mobilisés pour accomplir des missions de **renseignement**, de **prévention**, d'**intervention**, de **protection** et de **dissuasion**.



Pour mener à bien leurs missions, naviguer loin et longtemps, les équipages de la Marine ont besoin de force. C'est précisément le rôle des cuisiniers et des restaurateurs.

Chaque jour ils œuvrent en mer, à bord des unités, ou bien à terre dans les différentes bases. Leur rôle est prépondérant pour le moral de l'équipage. Ils confectionnent les repas et assurent les services en salle dans des conditions parfois singulières.

Les personnels chargés de la restauration occupent des missions très variées : élaboration des menus, préparation des repas, service en salle, gestion des vivres et du matériel de table, accueil de réceptions.... Ce faisant, ils doivent être particulièrement attentifs au respect des équilibres alimentaires et des normes d'hygiène.

DÉCOUVREZ NOS MÉTIERS

CUISINIER

Vous êtes responsable de l'élaboration des repas. Dans le cadre des missions de représentation de la Marine, vous pouvez être amené à préparer des réceptions. Vous pouvez aussi être affecté auprès des plus hautes autorités de l'État.

Vous pouvez faire ce métier sur un bâtiment de surface (frégates, porte hélicoptères amphibie, porte-avions), dans un sous-marin (sous-marin nucléaire d'attaque ou lanceur d'engins.) ou dans les centres de restauration collective à terre.



RESTAURATEUR

Vous gérez les commandes de matières premières nécessaires à la confection des plats, assurez le service en salle, en mer ou à terre dans un centre de restauration collectif. Dans le cadre des missions de représentation de la Marine, vous pouvez être amené à organiser des réceptions. Vous pouvez aussi être affecté auprès des plus hautes autorités de l'État.

Tout comme le métier de cuisinier, vous pouvez être restaurateur sur un bâtiment de surface (frégates, porte hélicoptères amphibie, porte-avions), dans un sous-marin (sous-marin nucléaire d'attaque ou lanceur d'engins.) ou dans les centres de restauration collective à terre.

LA RESTAURATION EN CHIFFRES

La Marine compte près de **1400 cuisiniers et restaurateurs**.

250 cuisiniers et restaurateurs recrutés chaque année.

52% de marins embarqués

Des métiers accessibles à tous, de la 3ème à bac + 2

HARCÈLEMENT ET CYBERHARCÈLEMENT :

LES ANNONCES DE CE 18 NOVEMBRE

CYBER HARCÈLEMENT
#BRISELE SILENCE



«Que la honte change de camp !» C'est le titre qu'Emmanuel Macron a donné, ce 18 novembre, à la vidéo (postée sur twitter) consacrée au cyberharcèlement. Le président de la République a évoqué les mesures déjà prises pour lutter contre ce fléau (l'interdiction du téléphone portable, la présence de «référénts» et un numéro de téléphone unique, le 3018), avant de reconnaître que, «malheureusement, le harcèlement sévit toujours à l'école» et sur les réseaux sociaux.

Il annonce le lancement au mois de février d'une «appli 3018» pour permettre aux victimes et aux témoins de transmettre des captures d'écran, un renforcement des «maisons des adolescents» et des «points d'accueil et d'écoute jeunes». Il évoque l'expérimentation à la rentrée 2022 d'une certification pour les élèves de 6ème qui auront été sensibilisés au numérique, avant une généralisation en 2023, une initiative internationale pour une reconnaissance par les réseaux sociaux des «droits de l'enfant en ligne», une loi qui prévoirait que le contrôle parental soit installé par défaut «sur tous les téléphones, ordinateurs, tablette utilisés par les enfants», comme il l'avait annoncé «il y a deux ans», et la mobilisation de l'Education nationale «qui a profondément changé ces dernières années» et, ajoute-t-il, «nous allons encore l'accélérer».

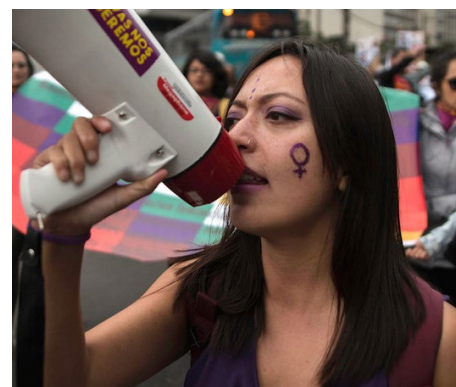


Une proposition de loi a effectivement été déposée en ce sens qui prévoit que «les équipements terminaux permettant l'accès à des services de communication au public en ligne sont équipés d'un dispositif aisément accessible permettant de restreindre ou de contrôler l'accès de personnes mineures à des services et contenus susceptibles de porter atteinte à leur intégrité morale ou physique, dont l'activation est proposée à l'utilisateur lors de leur première mise en service». Ce dispositif est installé «sans surcoût» et un décret en précisera «les fonctionnalités minimales et les caractéristiques techniques». Les fabricants devront certifier qu'il est intégré aux terminaux.

Pour sa part, le ministère publie un dossier de presse dans lequel il insiste sur l'extension à la rentrée 2022, à l'ensemble **des écoles et des collèges de pHARe (Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect)**, présenté comme le «premier programme de lutte contre le harcèlement entre élèves». Il s'agit «d'une nouvelle étape destinée à mieux structurer l'action publique en matière de lutte contre toutes les formes de harcèlement et de cyberharcèlement» (voir [ici](#)). Toujours selon le ministère, «43 % des collèges et 8190 écoles sont engagés depuis la rentrée» (dans le programme), on compte 22 900 ambassadeurs collégiens (soit le double que l'an dernier) tandis que «15 508 personnes ressources» (5 par EPLE et 5 par circonscription) «seront formées aux méthodes de prise en charge du harcèlement dans le cadre de 8 jours de formation académique».

Un clip de sensibilisation a été conçu par «Rose Carpet» et le groupe M6.

Le n° d'écoute 3020 est devenu le 3018, «opéré par l'association e-Enfance» tandis que «337 référents 'harcèlement' sont répartis sur tout le territoire». Ils «supervisent et coordonnent les actions pour résoudre les situations de harcèlement signalée».



UN BLACK FRIDAY DE MANIFESTATIONS CONTRE AMAZON

«Des salariés du géant du commerce en ligne, à l'appel du mouvement international Make Amazon Pay, ont choisi cette journée au chiffre d'affaires exceptionnel pour protester contre leurs conditions de travail. Des entrepôts ont aussi été bloqués par Extinction Rebellion au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas.



Un vendredi vraiment noir pour le géant du e-commerce. Le Black Friday des bonnes affaires a été marqué par un mouvement international contre Amazon. «Des manifestations ont lieu dans plusieurs centres d'Amazon au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Europe à l'occasion du Black Friday», relève la BBC.

Une «coalition internationale de syndicats, de groupes de défense de l'égalité et de l'environnement, réunie sous la bannière Make Amazon Pay» («Faire payer Amazon»), organisait cette journée d'action pour que le géant du commerce en ligne «améliore les salaires, mette fin à la surveillance des salariés et soutienne le syndicalisme», détaille le média public britannique.

Les activistes du climat d'Extinction Rebellion ont également choisi le Black Friday pour «bloquer les entrées de 13 centres de distribution d'Amazon au Royaume-Uni» et organisé des «actions du même type en Allemagne et aux Pays-Bas».

[Lire l'article complet ici.](#)

#SAFEHOME

LA FIFA ET L'OMS S'ACTIVENT CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES

La FIFA et l'Organisation Mondiale de la Santé ont lancé leur initiative #SafeHome cette semaine, pour alerter le grand public sur la question des violences domestiques et aider les personnes à risque.

« La violence n'est jamais une réponse, surtout au domicile, qui doit rester un environnement sûr pour tout le monde, notamment les femmes et les enfants », a affirmé le Président de la FIFA, Gianni Infantino, dans un communiqué en donnant le coup d'envoi.

« Nous devons agir ensemble pour mettre un terme à toutes les formes de violence et de discrimination », a déclaré le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, soulignant que la pandémie de Covid-19 a mis en lumière de nombreuses inégalités et défis de santé, dont la question de la violence contre les femmes.



16 jours de campagne en 7 langues

La campagne #SafeHome entre dans sa deuxième année. Elle s'inscrit dans une campagne de 16 jours contre les violences fondées sur le sexe et se tient du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme. Elle sera disponible en sept langues et vise à sensibiliser aux risques et à proposer des mesures pour les éviter ou les réduire.

« La FIFA a l'obligation statutaire de respecter tous les droits de l'homme internationalement reconnus ; en tant qu'organisation, elle mettra tout en oeuvre pour promouvoir la protection de ces droits », a souligné M. Infantino. « À travers la FIFA, le football continuera à relayer ce message, jusqu'à ce que de tels agissements disparaissent complètement de nos sociétés », a dit le chef de la FIFA.

Une femme sur trois, dès l'âge de 15 ans

Les violences contre les femmes restent très présentes et commencent extrêmement tôt, signale l'OMS.

Au cours de sa vie, une femme sur trois âgée de 15 ans et plus, soit 736 millions de personnes, subit des violences physiques et/ou sexuelles de la part de son compagnon ou des violences sexuelles à l'extérieur du couple, selon les données de l'agence sanitaire mondiale. Aussi, depuis dix ans, les statistiques évoluent peu.

Ces violences débutent tôt : une jeune femme sur quatre, âgée de 15 à 24 ans, ayant eu une relation de couple a déjà subi des violences de la part de son compagnon.

Les chiffres montrent également que les violences ont certainement augmenté pendant la pandémie de Covid-19, en raison des confinements et de la suppression temporaire des services de soutien.

Des séquelles tout au long de la vie

Quelle que soit sa forme, la violence peut avoir un effet sur la santé et le bien-être d'une personne, tout au long de sa vie.

La violence est associée au risque de blessure, à la dépression, aux troubles de l'anxiété, aux grossesses non-désirées, aux maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH, et bien d'autres soucis de santé. Son coût pour les ménages, les communautés et les sociétés est énorme.

VEUILLEZ TRANSMETTRE LE MESSAGE
QUE CHACUN A LE DROIT DE VIVRE
DANS UN FOYER SÛR ET A LE DROIT DE
VIVRE À L'ABRI DE LA VIOLENCE.
#SAFEHOME #WHO #FIEA

NAUFRAGE DANS LA MANCHE : LE HCR APPELLE LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI À AGIR POUR ÉVITER DE NOUVEAUX DRAMES

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) s'est dit « choqué et bouleversé » par le tragique naufrage d'une embarcation de migrants et de réfugiés, qui a chaviré au large de Calais entre la France et l'Angleterre, mercredi, faisant au moins 27 morts.

« Ce drame, survenu entre la France et l'Angleterre, a coûté la vie à de nombreuses personnes alors qu'elles tentaient la dangereuse traversée de la Manche », a indiqué dans un communiqué l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), saluant les « efforts de recherche et de sauvetage déployés pour sauver des vies en mer, sous la coordination des autorités maritimes ».

Parmi les personnes qui se trouvent à Calais et dans la région, nombreuses sont celles qui viennent de régions affectées par des conflits où elles sont victimes de persécution, selon l'agence onusienne.



« Il est urgent d'agir », a fait valoir le HCR, relevant que « jamais autant de personnes n'ont tenté de franchir la Manche, une des voies maritimes les plus dangereuses ».

Il s'agit aussi de « lutter contre les fausses informations et l'exploitation par les passeurs qui profitent de la détresse d'enfants, de femmes et d'hommes sur les routes de l'exil ».

[Lire l'article complet ici.](#)

LILY EBERT, 97 ANS, TÉMOIGNE DE LA SHOAH SUR TIKTOK

« Chaque lundi, Courrier international vous invite à découvrir une influenceuse ou un influenceur. Cette semaine, Lily Ebert. À 97 ans, aidée par son arrière-petit-fils, la survivante d'Auschwitz témoigne et répond aux questions des internautes pour que cette mémoire ne se perde pas.

« Je n'aurais jamais cru que je deviendrais mère, encore moins arrière-grand-mère. Parce que je ne pensais pas que je survivrais à Auschwitz. J'ai finalement eu trois enfants, dix petits-enfants et trente-quatre arrière-petits-enfants, et je suis tellement reconnaissante. Chaque naissance a été un cadeau inestimable pour moi. »

L'un de ces arrière-petits-enfants se nomme Dov Forman, et c'est grâce à lui si les souvenirs de Lily Ebert, 97 ans, peuvent être écoutés, par petites capsules, sur TikTok. « Il est très important que le monde sache ce qu'il nous est arrivé, car nous ne sommes plus très nombreux, dit-elle dans une de ces courtes vidéos. Que se passera-t-il quand nous aurons tous disparu, alors qu'aujourd'hui déjà, les négationnistes disent que ça n'a pas eu lieu ? Nous devons être très forts et le dire, encore et encore et encore : ça a eu lieu. »

Comme elle le raconte au quotidien londonien The Times, Lily Ebert est née en Hongrie dans une famille juive de six enfants, dont elle est l'aînée. En 1944, après l'invasion de la Hongrie par les nazis, elle est déportée à Auschwitz, où une partie de sa famille est mise à mort directement dans les chambres à gaz. Lily est mise au travail dans le camp et sera libérée en avril 1945. »

[Lire l'article complet ici.](#)

 **Courrier international**



Noël zéro déchet



Le trop est l'ennemi du bien

Victuailles, cadeaux, décorations... Inutile de voir trop grand pour honorer cette période de fête et de retrouvailles, au risque de dépenser plus que prévu et de gaspiller. Éviter de s'y prendre à la dernière minute permet de peser ses choix. Anticiper est ainsi le meilleur moyen d'éviter les achats superflus tout en limitant le stress et les dépenses (les prix augmentent souvent durant les fêtes...).

Le bon cadeau à la bonne personne

Pour être sûr de son coup, éviter les cadeaux inutiles ou les retours pour cause de doublon, rien de tel que la liste demandée aux proches. Autre option pour les familles : organiser un «tirage au sort» où chaque membre de la famille sera chargé d'offrir un cadeau à une seule personne.

L'occasion plutôt que le neuf

Tout au long de l'année, l'achat d'occasion est déjà très répandu s'agissant des jouets, parfois même revendus dans leur emballage d'origine. Pourquoi s'en passer à Noël ? Côté adulte, c'est l'option idéale pour offrir des livres, des objets de déco, des bijoux... Vous comptiez offrir un téléphone ? Le marché du reconditionné offre un choix de plus en plus large. Mais attention à ne pas remplacer un appareil qui fonctionne encore (comme le font 88% des Français), au risque d'annuler le bénéfice écologique de votre cadeau.

Comment réduire au maximum les gaspillages ?

Il suffit de quelques gestes pour éviter de faire déborder la poubelle.

Bannir les produits jetables

(vaisselle, nappes...) et éviter le papier cadeau plastifié ou pailleté. Boîtes ou sacs de Noël, cartons décorés à la main ou bouts de tissus façon furoshiki : ils emballent tout aussi joliment !

Les papiers cadeaux peuvent resservir d'une année sur l'autre, à condition de ne pas les déchirer ni les froisser.

À chaque invité son doggy bag, histoire de ne pas perdre une miette du festin. Sinon, on cuisine les restes pour un repas d'après-fête.

Recycler au maximum : les cartons au bac de tri, les épluchures au composteur... Et le sapin ? À la déchèterie, dans un point de collecte prévu par la mairie ou en magasin (mais surtout pas sur le trottoir !). Il sera composté ou broyé pour servir de paillage dans les jardins.

DES IDÉES DE CADEAUX DÉMATÉRIALISÉS

1. Places de concert, de théâtre ou d'événement sportif
2. Abonnement : magazine, musique, Netflix...
3. Carte cinéma
4. Kit «soirée romantique rien qu'à deux» (sortie restaurant et/ou spectacle)
5. Cours de langue
6. Séances dans un centre de soins ou un institut de beauté (massage, soins du corps,...)

DES IDÉES DE CADEAUX UTILES POUR AGIR EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION ET DU TRI DES DÉCHETS

1. Chèque cadeau ou enveloppe avec de l'argent pour un cadeau
2. Bon d'achat dans un magasin de seconde main (occasion) ou un dépôt-vente
3. Un guide des gestes éco-responsables
4. Une plante d'intérieur non emballée
5. Tasse ou mug pour le café au bureau



DES IDÉES DE CADEAUX CONFECTIONNÉS À LA MAISON

1. Bougie parfumée
2. Vaporisateur d'ambiance
3. Exfoliant pour le corps
4. Un marque-page avec une photo
5. Calendrier avec une belle photo de famille
6. Histoires écrites et illustrées par les grands parents sur leur enfance, leur rencontre
7. Album de photos ou de cartes postales
8. Livre de recettes écrit à la main
9. Vêtement confectionné à la main
10. Ensemble de cartes de voeux faites main (avec papier recyclé ou des matériaux de récupération)
11. Un panier de produits frais locaux
12. Un panier garni de produits favoris (thé, crackers, etc.)
13. Un pot rempli de petites expressions positives, de blagues, etc.
14. Un ensemble de coupons personnalisés (bon pour une soirée film, etc.)
15. Un petit pot de fleurs





Avril 2020



Mai 2020



Juin 2020



Janvier 2021



Février 2021



Mars 2021



Avril 2021



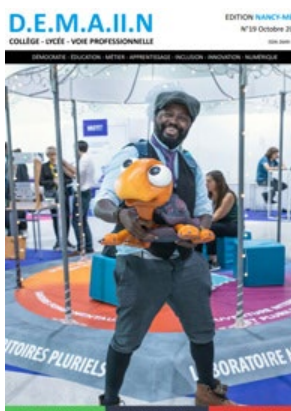
Mai 2021



Juin 2021



Septembre 2021



Octobre 2021



Novembre 2021

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR D.E.M.A.I.I.N. CHAQUE MOIS

WWW.EDITIONS-EPICURE.FR